





RÉHABILITATION D'UN IMMEUBLE POUR CRÉER 18 LOGEMENTS DANS UN FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS GÉRÉ PAR L'APPART'

Département Hauts-de-Seine

ArrondissementNanterre

Population municipale 59 458 hab. (2011)

Livraison février 2007

Nombre de logements

Prix de revient 1,05 millions €

CLICHY, 8, RUE HENRI BARBUSSE

En février 2007, Freha a acheté cet immeuble à la Ville de Clichy afin d'y entreprendre des travaux de réhabilitation. Les espaces intérieurs ont été modifiés afin de créer 18 logements indépendants et des espaces communs au rez-de-chaussée pour ce foyer destiné aux jeunes travailleurs. Freha est propriétaire du site et a été maître d'ouvrage du chantier.

La gestion sociale est aujourd'hui assurée par l'Appart'. Le projet social de cette association est de favoriser l'insertion citoyenne des jeunes dans leurs territoires de mobilité. Freha a l'habitude de travailler avec l'association l'Appart', elle lui a déjà confié en gestion de nombreux logements.

Les jeunes hébergés signent un contrat de résidence d'un an. Un accompagnement social peut être mis en œuvre par l'équipe d'animation éducative en fonction des situations vécues. Cet accompagnement porte sur le bon usage du logement, l'insertion dans le quartier, la gestion du budget, la relation avec les services spécialisés selon les besoins; mais également avec les différents réseaux liés au logement, au sport, au loisir, à la culture et à la santé.



LA CONSTRUCTION

LA LOCATION

Maître d'ouvrage Freha

Maître d'œuvre Jean-François Bertrand

Gestionnaire L'Appart'

Durée du chantier 6 mois

Surface habitable 489 m²

Typologie des logements

17 TI^{bis} de 19,4 à 25 m² + ITI^{bis} de 30 m²

Prix de revient 1,05 millions € TTC

- 33,0 % Subvention État

20,8 % Subvention Région ÎdF

2,8 % Subvention Ville de Clichy

Financement { 10,9 % Subvention CAF

9,2 % Subvention Fondation Abbé Pierre

23,2 % Prêt Action Logement Solendi

L 0,1 % Prêt CDC

Le montant des subventions représente 76,7 % du prix de revient de cette opération.

Résidents

Résidents, de 18 à 30 ans, en mobilité économique ou sociale c'est-à-dire en mobilité d'emploi, de décohabitation ou d'insertion.

Attribution des logements

6 Préfecture

6 Solendi

6 Association l'Appart'

Redevance mensuelle

TI^{bis}: 543 € (APL non déduite)

Parties communes

Un local d'animation de 61 m² comprenant un secrétariat, une salle polyvalente, une cuisine et un sanitaire.









